

COMMUNAUTE DE  
COMMUNES DU PAYS  
MORNANTAIS  
Le Clos Fournereau  
CS 40107  
69440 MORNANT

Envoyé en préfecture le 26/09/2024

Reçu en préfecture le 26/09/2024

Publié le

ID : 069-246900740-20240924-BC\_2024\_048-DE



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE Délibération n° BC-2024-048

L'an deux mille vingt-quatre

Le vingt-quatre septembre à dix-sept heures

Le Bureau Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle Valéry Giscard d'Estaing à Mornant, sous la présidence de Monsieur Renaud PFEFFER.

Date de convocation : 18 septembre 2024

## Nombre de membres :

En exercice	16
Présents	16
Votes	16

## PRESENTS :

Renaud PFEFFER, Yves GOUGNE, Pascal OUTREBON, Fabien BREUZIN, Isabelle BROUILLET, Christian FROMONT, Jean-Pierre CID, Arnaud SAVOIE, Marc COSTE, Olivier BIAGGI, Luc CHAVASSIEUX, Françoise TRIBOLLET, Loïc BIOT, Charles JULLIAN, Magali BACLE, Caroline DOMPNIER DU CASTEL

SECRETAIRE DE SEANCE : Charles JULLIAN

Rapporteur : Madame Caroline DOMPNIER du CASTEL, Vice-Présidente déléguée à la Culture

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays Mornantais validés par arrêté préfectoral n° 69-2021-06-01-00004 du 1<sup>er</sup> juin 2021 et notamment ses compétences en matière d'Activités Culturelles,

Vu la délibération n° CC-2023-001 du Conseil Communautaire du 24 janvier 2023 donnant délégation au Bureau Communautaire pour approuver les conventions de partenariat nécessaires au bon fonctionnement des activités du service Culturel,

Vu l'avis favorable de la Commission d'Instruction « Solidarités et Vie Sociale » du 3 septembre 2024,

## CULTURE

\*\*\*\*\*

Approbation de la  
soirée "Cinéma  
allemand" au TCJC

Depuis sa création, le Comité de Jumelage intercommunal entretient des liens réguliers avec le Théâtre Cinéma Jean Carmet (TCJC) dans le cadre de ses relations avec Pliezhausen et plus largement pour :

- Faire connaître un autre pays, d'autres traditions
- Créer des actions partagées autour de la Culture allemande

Pour la 5<sup>ème</sup> année et ouverte à tous les publics (puisqu'intégrée au programme cinéma habituel), une soirée autour du cinéma allemand est annoncée pour le vendredi 27 septembre 2024 avec :

- 2 films à l'affiche en VO, dont une proposition à 18h pour les élèves des collèges du territoire inscrits en cours d'allemand
  - A 18h : 1 Film d'animation jeune public « Fritzi » de Ralf Kukul, Matthias Bruhn (VO sous-titrée).
  - A 20h45 « Le mur qui nous sépare » de Norbert Lechner (VO sous-titrée).
- 1 restauration légère avec un temps d'échange entre les 2 séances composée de spécialités allemandes.

Le comité de jumelage offre les places aux collégiens.



[Empty box]

Où l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

**Certifié exécutoire**  
Transmis en  
Préfecture le **26 SEP. 2024**  
Notifié ou publié  
le **26 SEP. 2024**  
Le Président

**VALIDE** l'organisation de la soirée cinéma allemand le 27 septembre 2024 dans le cadre du programme habituel des séances du TCJC, en collaboration avec le Comité de Jumelage intercommunal.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Président ou d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Lyon, 184 rue Duguesclin 69003 Lyon / [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de 2 mois suivant sa publication*

PUBLIE LE 26 SEPTEMBRE 2024  
RENAUD PFEFFER, PRESIDENT



Le Président,  
**RENAUD PFEFFER**